



Comité Directeur

Procès-verbal du 29 Septembre 2020 par mail

Président : M. BETTREMIEUX Cédric

Présents : Mmes BLONDEAU Pauline, PLATEEL Elisabeth, SERGHERAERT Sonia, MM. ABDELHAK Belkacem, BACHIRI Chakib, CLAUS Gregory, DAMAY Patrick, GACEM Mohamed, HEIDEMANN Luc, HAROUN Djamel, LAFORGE Luc, LESAVRE Jean Richard, MONTAGNE Geoffrey, MONIEZ Raymond.

Excusés : M. LAMARRE Christophe, LEGRAND Frédéric.

Approbation du PV du Comité Directeur du 21 Septembre 2020

Le procès-verbal du Comité Directeur est approuvé à l'unanimité.

Assemblée Générale

L'évolution épidémiologique s'est considérablement dégradée courant septembre dans le département du Nord et plus particulièrement la Métropole Européenne de Lille, placée en alerte renforcée mercredi dernier par le ministre des Solidarités et de la Santé.

Dans ce cadre, différentes décisions sanitaires gouvernementales ont été adoptées pour le secteur associatif et sportif.

Le District a ainsi participé à une visioconférence avec les services préfectoraux ce vendredi 25 septembre afin d'échanger sur les mesures à prendre aussi bien dans le cadre de la pratique que de l'activité globale de l'association.

Concernant les rassemblements de la vie associative type Assemblée Générale, les mesures sanitaires doivent être renforcées compte tenu de l'augmentation du taux d'incidence de la COVID 19 et de la circulation active dans le département et plus particulièrement la MEL comme annoncé par le Ministre de la Santé ce mercredi 23 septembre. Les services préfectoraux ont insisté sur la responsabilité collective. Ainsi, les AG sont autorisées en zone d'alerte renforcée et maximale dans un cadre limité et strictement encadré contrairement à la mi-septembre.

Dès lors, il nous revient de renforcer les conditions d'accueil des dirigeants avec notamment un nombre de m² supplémentaire pour l'émargement (fluidifier la circulation) et surtout le déroulement de l'Assemblée Générale. Le nouveau protocole sera soumis aux instances préfectorales afin de garantir leur adéquation avec la nouvelle réglementation en cours

Le Président indique avoir eu une visioconférence avec la Ligue du Football Amateur et le service juridique de la FFF hier après-midi. Afin de satisfaire aux demandes d'accueil renforcé nécessaire compte tenu des mesures sanitaires et obtenir l'aval des instances réglementaires, le report de l'Assemblée Générale au 17 octobre permettra de retravailler le protocole d'accueil afin de renforcer le dispositif prévu initialement et le faire valider.

Lors de la visioconférence, la LFA a insisté pour que les Assemblées Générales se déroulent en présentiel dans la mesure du possible. Des échanges avec des prestataires sont tout de même anticipés au cas où certaines instances seraient dans l'impossibilité de se réunir d'ici les échéances imposées.

Conformément aux échanges avec le service juridique de la FFF, aucun formalisme particulier n'est nécessaire mis à part une nouvelle convocation annulant et remplaçant la précédente, l'ordre du jour étant inchangé.

Les membres actent à l'unanimité le report de l'Assemblée Générale au samedi 17 octobre afin de renforcer les mesures sanitaires en adéquation avec le niveau d'alerte au sein de la MEL et matérialiser un protocole approuvé par les instances préfectorales.

Le Président du District
Cédric BETTREMIEUX

La Secrétaire Générale
Pauline BLONDEAU